

*Pétition adressée à Mme Rebecca Ruiz,  
Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale  
Date de lancement: 14 juin 2019*

**Les signataires de cette pétition demandent une classe de salaire de plus pour toutes les fonctions HES de la santé du CHUV**

Notre fonction est aujourd'hui classée dans les niveaux 8 (à l'entrée au CHUV), puis 9 (après une période comprise entre 1 et 3 ans). La classe 10 est réservée aux spécialistes ou aux fonctions particulières). Par cette pétition, nous signataires demandons que l'entrée au CHUV se fasse en classe 9 et que le passage en 10 ait lieu aux mêmes conditions que le passage de 8 à 9 actuellement (après un an). La classe 11 serait attribuée aux fonctions de spécialistes ou exerçant des fonctions particulières.

Les classes 8 et 9 sont insuffisantes aujourd'hui pour les raisons suivantes:

1. Depuis 2008 (introduction du système salarial Decfo/Sysrem toujours en vigueur), les fonctions HES de la santé ont fortement évolué en raison de la complexification des cas et des pathologies de la patientèle.
2. Les responsabilités qui nous incombent ont fortement augmenté.
3. Pour notre fonction, un titre HES est nécessaire. Cette exigence doit être reconnue dans notre salaire.
4. Nos horaires de travail sont très contraignants, ce qui rend notre vie privée, sociale et familiale compliquée.
5. En raison des horaires et de l'intensification de notre rythme de travail, nous sommes souvent contraint.e.s de réduire notre taux d'activité. Nous sommes donc doublement pénalisé.e.s.
6. Notre engagement au quotidien compense bien souvent les effectifs insuffisants dans les services et les unités, les absences non-remplacées, etc. Nous payons cet engagement de notre santé.

Nous lançons cette pétition le 14 juin, jour de mobilisation nationale des femmes, parce qu'il est certain que si nous sommes si mal classées dans la grille salariale, c'est aussi parce qu'il s'agit de fonctions typiquement et historiquement à majorité féminine. Au CHUV, l'écrasante majorité de ce personnel est féminin.

De nombreuses augmentations salariales ont été obtenues ces dernières années au CHUV avec le soutien du SSP: aides-soignantes, personnel administratif, ASSC, personnel de nettoyage et de la logistique, transporteurs. Notre tour est venu !

**Nous demandons simplement la reconnaissance de notre travail et de notre engagement auprès de nos patient.e.s !**

Nom, prénom	Dépt / service / unité	Adresse mail (facult.)	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

À retourner jusqu'au 31 août à : [vaud@ssp-vpod.ch](mailto:vaud@ssp-vpod.ch) ou à SSP-Vaud, Av. Ruchonnet 45, CP 1324, 1001 Lausanne. La pétition peut également être signée en ligne sur notre site : [vaud.ssp-vpod.ch](http://vaud.ssp-vpod.ch)

Les fonctions concernées sont les suivantes : infirmière, sage-femme, physiothérapeute, ergothérapeute, diététicienne, technicienne en radiologie (TRM)